



COMMISSION DES COUPES

Permanence tous les mardis à 16 heures
Ligne directe : 04.92.15.80.32

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N° 27
Réunion du 08 Mars 2022

Président : M. LANDUCCI Julien

Présent(s) : MM. Denis RICCI, Jean-Paul DELALANDE, Marc BENINCASE

Excusé(s) : MM. Romain SENESI, Gérard AUDEL

RAPPEL

TOUT CLUB RECEVANT DOIT FAIRE CONNAITRE LA DATE, LE LIEU ET L'HORAIRE DE LA RENCONTRE, AVANT LA DATE BUTOIR FIXEE PAR LA COMMISSION DES COUPES.

TOUT CLUB RECEVANT NE RESPECTANT PAS CES INSTRUCTIONS SERA DECLARÉ FORFAIT.

LES CLUBS RECEVANTS SONT EGALEMENT INFORMES QU'ILS DOIVENT SAISIR LES RESULTATS DANS LES 48 HEURES.

FESTIVAL U13 FEMININ :

Le 1^{er} tour du FESTIVAL U13 FEMININ se déroulera le 19 MARS 2022 sur le terrain de LA FONTONNE.

Cahier des charges :

1 sono – 1 table + des chaises (prévoir abri en cas de pluie) mise à disposition de dirigeants du club (minimum 2). Prévoir aussi des ballons et des chasubles de couleurs différentes. Présence indispensable du référent COVID du club support du site.

Respect du protocole sanitaire, sauf si levé des mesures gouvernementales.

16 équipes engagées, 8 qualifiées pour la finale départementale du 02 Avril 2022 sur les terrains HAIRABEDIAN.

Ce plateau se composera de 4 poules de 4.

Compositions des poules :

POULE A : RC GRASSE, AS CANNES, AS MONACO FF, AS CAGNES LE CROS.

POULE B : FC MOUGINS, AS FONTONNE, GF USCVL, US MANDELIEU.

POULE C : OGCN, FC CARROS, JS JUAN LES PINS, ESNN.

POULE D : ES CR, STADE LAURENTIN, CAVIGAL, US VALBONNE.

La poule A débutera ses rencontres à 14h00, la poule B débutera à 14H20, la poule C à 16H00 et la poule D à 16H20

Les clubs sont priés de se présenter sur le site **1 HEURE** avant le début de leurs rencontres.

FESTIVAL U12 & U13 - SAISON 2021/2022

La commission tient à remercier les 4 sites ayant reçu le 2eme tour du FESTIVAL U12-U13.

Elle tient à remercier les clubs du CA PEYMEINADE, du GIF LEVENS, de l' US PEGOMAS et de l' US CAP D'AIL et leur interlocuteur, respectivement Mr DELMAS, Mr MASSENA, Mr FERRIER et Mr DELALANDE pour leur accueil et leur disponibilité tout au long de l'après-midi.

Elle remercie également la commission des arbitres pour la désignation et la mise à dispositions des officiels qui ont grandement contribué à la réussite de cette journée et la commission technique pour son aide efficace sur tous les terrains.

RAPPEL DES QUALIFIES POUR LES FINALES DEPARTEMENTALES :

FESTIVAL U12 : Le 26 MARS 2022.

Site de LEVENS :

Poule A : AS MONACO 1, ST LAURENT.

Poule B :_ESSNN 1, USRVN.

Poule C : OGC NICE, CAVIGAL 1.

Poule D : AS CCF 1, GIF LEVENS.

Site de PEYMEINADE :

Poule A : AS CANNES 1, RC GRASSE 1.

Poule B : ESCR 1, FC MOUGINS 1.

Poule C : US VALBONNE, ASCCF 2.

Poule D : GJO ANTIBES JLP 1 ,US PEGOMAS.

FESTIVAL U13 : Le 02 AVRIL 2022.

Site CAP D'AIL :

Poule A : AS MONACO 1, AS MONACO 2.

Poule B : AS CCF 2, CAVIGAL 1.

Poule C : ESSNN 1, USRVN.

Poule D : AS MOULINS 2, USCA.

Site de PEGOMAS :

Poule A : RC GRASSE 1, SCMS.

Poule B : OGC NICE, ASCCF 1.

Poule C : AS CANNES 1, AS FONTONNE.

Poule D : US VALBONNE, GJO ANTIBES JLP.

COUPE COTE D'AZUR FEMININE A 11 : Résultats des 1/2 Finale (sous réserves d'homologation)

OGC NICE 2 3 - 2 ASM FF
AS CANNES 1 4 - 1 GF USCVL

Equipes qualifiées pour la finale des 11 et 12 JUIN 2022 :

OGC NICE 2
AS CANNES 1

Le Président de séance :
M. Julien LANDUCCI

Le Secrétaire de séance :
M. Denis RICCI